

BACTI MPJ

**TRAITEMENT BACTÉRICIDE et FONGICIDE
POUR LES SURFACES, OUTILLAGES DE TAILLE POUR ESPACES VERTS**



- ◆ Concentré miscible dans l'eau en toutes proportions. Fortement mouillant et pénétrant.
- ◆ Non caustique, non corrosif, n'altère pas les matières plastiques, métaux ferreux et non ferreux usuels aux concentrations préconisées.
- ◆ Sans soude, ni potasse caustique : Ne provoque pas la corrosion des surfaces usuelles,
- ◆ Caractères nettoyants et dégraissants avec fonctions bactéricides fongicides simultanées efficace même en présence de matières organiques.
- ◆ Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant et nettoyant aux solutions de nettoyage désinfection

Réduit les risques de transmissions des microorganismes, bactéries entre les différents arbres, plantations, lors des opérations de taille.

La basse tension superficielle favorise l'action nettoyante désinfectante dans les rayures des lames, le nettoyage fréquent évite l'encrassement, l'incrustation des sèves, résines qui constituent une source de prolifération et de protection des microorganismes et sont à l'origine des transferts des microorganismes, champignons.

LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ DÉSINFECTANTE :

	Norme	Concentration	Germes tests	
Efficacité bactéricide	NFT 72.301 (p.v. 98091/1)	0,75 % (5 mn)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP A 22 <i>Escherichia coli</i> CIP 54.127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 53.154 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 58.55
	NFT 72.301 (pv. 1208/6)	0,75 % (5 mn)	<i>Salmonella typhimurium</i> CIP 5858	
	NFT 72.301 (pv. 1183/1)	1 % (5 mn)	<i>Listeria monocytogenes</i> CIP 54149	
	NFT 72.301 (pv. 4040/2)	1 % (5 mn)	<i>legionella pneumophila</i> CIP 103854 T	
	NF EN 1040	0,5 % (5 mn)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83
	NF EN 1276 (NL/04215 /1)	2 % (5 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697 (NL/12055/1)	5 % (5 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697 (NL/12166 /1)	0,5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1275 (pv. NL/10179 /1)	5 % (15 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83	<small>(champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)</small>
	NF EN 1650 (NL/07285/1)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83	<small>(champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)</small>
	NF EN 13697 (12170 /3)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83	<small>(champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)</small>
Efficacité Levuricide	NF EN 1275 (NL/00063 / 1)	1 % (5 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872	
	NF EN 13697 (NL/12170 /1)	0,25 % (15 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872	
Efficacité virucide	EN 14476	0,5 % (10 mn) (condition de propreté)	<i>Avian influenza virus (H₃N₂/H₂N₂)</i> Résultat selon EN 14476 : 2005 <i>Influenza virus A / canard / Ukraine /1/63 (H₂N₂)</i> a été incorporé comme substitut du virus <i>influenza aviaire (H₂N₂)</i> pour raison de sécurité	



Détergent - désinfectant

2

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL

BACTI MPJ

**TRAITEMENT BACTÉRICIDE et FONGICIDE
POUR LES SURFACES, OUTILLAGES DE TAILLE POUR ESPACES VERTS**

UTILISATIONS	UTILISATEURS
Outils, machines de tailles Scies Sécateurs Tailles-haies Lames Chaînes de tronçonneuses	Horticulteurs Elagueurs Paysagistes - Pépiniéristes Vignerons Ateliers municipaux Magasins des espaces verts Entreprises d'élagage - Fleuristes, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

En traitement bactéricide / fongicide : Diluer dans l'eau à 5 % en v/v de préférence.
Appliquer selon les matériels ou surfaces par pulvérisation ou trempage
Dans tous les cas laisser la solution au contact des supports ou surfaces à traiter pendant 5 minutes minimum
Terminer par un rinçage complet à l'eau potable avant remise en service.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE : Liquide - ASPECT : Limpide - COULEUR : Lilas - MASSE VOLUMIQUE 1020 g/l +/- 20 g/l
pH pur : 12.5 - pH à 1% : 10.25 - RÉACTION CHIMIQUE : Faiblement alcaline, non caustique
TENSION SUPERFICIELLE : 31,2 dyne/cm à 1% - IONOGENÉITÉ : Cationique

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensioactifs non ioniques.
Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

Teneur garantie en matières actives : 45 g/kg chlorure de didecyl dimethyl ammonium

Numéro d'autorisation de vente 8600269 délivré par l'AFSSET (27/04/2008) sous désignation spécialité AVDN5

Usage biocide TP 4 : 45 g/kg chlorure de didecyl dimethyl ammonium

Contient - moins de 5% de : agents de surface non ioniques - moins de 5% de : EDTA et sels - désinfectants

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié. Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques. Consulter la fiches de données de sécurité pour tout autre renseignement.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité, concentration et temps de contact appropriés.

Conditionnement : 4x 5 litres

HAPIE

ZAC Croix Saint-Claude - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : hapie@hapie.net - Site internet : www.hapie.net

S.A. au capital de 358.255 € - SIRET 383 704 954 00023 APE : 4644Z

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

2013/15